



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 10 PARIS, 2012-10-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2012/203](#) - Premier signalement d'*Anthonomus eugenii* aux Pays-Bas
- [2012/204](#) - Premier signalement d'*Aromia bungii* en Italie
- [2012/205](#) - *Drosophila suzukii* continues to spread in Europe
- [2012/206](#) - Premier signalement de *Drosophila suzukii* en Allemagne
- [2012/207](#) - Premier signalement de *Drosophila suzukii* en Croatie
- [2012/208](#) - Premier signalement de *Drosophila suzukii* au Royaume-Uni
- [2012/209](#) - Premier signalement de *Drosophila suzukii* au Portugal
- [2012/210](#) - Premier signalement de *Drosophila suzukii* aux Pays-Bas
- [2012/211](#) - Situation de *Drosophila suzukii* en Belgique
- [2012/212](#) - Premier signalement d'*Aculops fuchsiae* en Belgique
- [2012/213](#) - Premier signalement de *Carpomya incompleta* en France
- [2012/214](#) - Foyers de *Bemisia tabaci* en Finlande
- [2012/215](#) - Actualisation de la situation de *Diabrotica virgifera virgifera* en République tchèque
- [2012/216](#) - *Synchytrium endobioticum* n'est plus trouvé en Irlande du Nord, Royaume-Uni
- [2012/217](#) - Foyer d'*Anacridium melanorhodon arabafrum* au Qatar
- [2012/218](#) - *Ralstonia solanacearum* détectée en République tchèque
- [2012/219](#) - Premier signalement de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' sur carottes en France, en association avec *Trioza apicalis*
- [2012/220](#) - La présence de '*Candidatus Phytoplasma pyri*' est confirmée en Belgique
- [2012/221](#) - 'Syndrome des basses richesses' détecté en Allemagne: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Plantes envahissantes

- [2012/222](#) - Exigences phytosanitaires requises pour l'entrée sur l'île de la Réunion (FR) de végétaux et produits végétaux
- [2012/223](#) - Eradication de *Salvinia molesta* à Pozzo del Merro, Italie
- [2012/224](#) - Répartition de certaines plantes envahissantes en Vojvodina, Serbie
- [2012/225](#) - Plantes exotiques envahissantes dans les forêts gérées en Vojvodina, Serbie
- [2012/226](#) - Publication des annales de l'International Symposium on Current Trends in Plant Protection, Belgrade (RS), 2012-09-25/28
- [2012/227](#) - *Mesembryanthemum guericianum*: une nouvelle plante exotique potentiellement envahissante en Australie
- [2012/228](#) - Lutte contre *Alternanthera philoxeroides* avec des herbicides: une revue
- [2012/229](#) - *Cardiospermum grandiflorum*: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2012/230](#) - Un nouveau site Internet sur les espèces exotiques envahissantes sur l'île de la Réunion (FR)
- [2012/231](#) - Lancement du partenariat mondial d'information sur les espèces exotiques envahissantes

2012/203 Premier signalement d'*Anthonomus eugenii* aux Pays-Bas

En juillet 2012, *Anthonomus eugenii* (Coleoptera: Curculionidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois aux Pays-Bas. C'est également la première fois qu'un foyer d'*A. eugenii* est détecté dans la région OEPP. Le ravageur a été trouvé dans 4 serres produisant des fruits de *Capsicum annuum* situées dans le Westland (province de Zuid-Holland). Le 2012-07-19, un producteur a signalé à l'ONPV néerlandaise des dégâts inhabituels dans une serre de *C. annuum*. L'identité d'*A. eugenii* a pu être confirmée le jour suivant en utilisant des outils d'identification morphologique et moléculaire. Au cours de prospections spécifiques, des signes du ravageur ont également été observés dans 3 serres proches produisant des fruits de *C. annuum*. Les dégâts ont été observés dans 3 des 4 serres infestées et consistaient à des fruits petits et prématurément avortés. Dans 1 serre, une seule larve et plusieurs adultes ont été trouvés mais sans dégâts importants à la culture. Comme toutes les serres infestées sont situées à proximité les unes des autres, ces découvertes sont considérées comme un seul foyer provenant d'une même source inconnue. Pour le moment, il est soupçonné qu'*A. eugenii* a été introduit avec des importations de fruits de *Capsicum* venant d'un pays où le ravageur est présent mais des investigations sont actuellement menées pour identifier les sources possibles de cette infestation. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer *A. eugenii* et comprennent: des applications de pesticides, la destruction et l'élimination sûre des cultures affectées et du milieu de culture associé. Des activités de surveillance spécifiques ont été menées dans un rayon de 1 km autour des serres infestées, ainsi que dans les unités de production de *C. annuum* aux Pays-Bas. Aucune autre détection du ravageur n'a été faite.

Le statut phytosanitaire d'*Anthonomus eugenii* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire - Foyer isolé, en cours d'éradication.**

Source: ONPV des Pays-Bas (2012-08).

Mots clés supplémentaires : premier signalement

Codes informatiques : ANTHEU, NL

2012/204 Premier signalement d'*Aromia bungii* en Italie

En septembre 2012, la présence d'*Aromia bungii* (Coleoptera: Cerambycidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été signalée pour la première fois en Italie. Le ravageur a été trouvé dans la province de Napoli (région de Campania), dans une zone urbaine située entre Napoli et Pozzuoli, sur plusieurs pruniers (*Prunus domestica*) et abricotiers (*P. armeniaca*) dans des parcs et jardins. L'infestation a été remarquée pour la première fois par des particuliers qui ont alerté l'ONPV italienne. Des excréments et des trous de sorties ont été observés, ainsi que des larves dans la partie inférieure du tronc et les branches, principalement au niveau sous-cortical. *A. bungii* a été identifié sur la base de ses caractéristiques morphologiques, et une analyse moléculaire est en cours de réalisation pour confirmation. Etant donné les risques potentiels qu'*A. bungii* peut présenter pour de nombreuses espèces ligneuses, les pruniers et abricotiers infestés ont été détruits, des prospections intensives sont menées et une campagne d'information a été initiée pour alerter le grand public. Enfin, un plan d'action spécifique contre *A. bungii* est en développement.

La situation d'*Aromia bungii* en Italie peut être décrite ainsi: **Présent, signalé pour la première fois en 2012 dans la province de Napoli (région de Campania), en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Italie (2012-10).

INTERNET

Servizio Fitosanitario Regionale - Regione Campania.

<http://www.agricoltura.regione.campania.it/difesa/aromia.html>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : AROMBU, IT

2012/205 Drosophila suzukii continue à se disséminer en Europe

Dans leur récent article, Cini *et al.* (2012) étudient l'invasion de *Drosophila suzukii* (Diptera: Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) en Europe. Ils rappellent que cette drosophile a été signalée pour la première fois à l'automne 2008 en Espagne (province de Rasquera). Cependant, ils notent qu'un examen récent de captures faites en 2008 dans des pièges Malaise placés en Toscana (San Giuliano Terme, Pisa) contenait aussi *D. suzukii*, ce qui suggère que le ravageur était déjà présent en Italie à ce moment-là. En 2009, des adultes ont été piégés dans d'autres régions d'Espagne (Bellaterra, près de Barcelona), en France (Montpellier (Hérault) et plusieurs sites dans les Alpes-Maritimes) et en Italie (Trentino). A cette époque, les premiers dégâts économiques sur les cultures de petits fruits ont été signalés en Trentino. En 2010 et 2011, la dissémination s'est poursuivie et le ravageur a été signalé dans d'autres régions italiennes (Piemonte, Val d'Aoste, Lombardia, Veneto, Emilia-Romagna, Liguria, Marche et Campania). La dissémination a aussi continué en France, car le ravageur a été trouvé en Corse et plus au Nord, jusqu'en Ile-de-France. En 2011, les premiers signalements ont été faits par la Suisse, la Slovénie, la Croatie*, l'Autriche, l'Allemagne* et la Belgique. Après étude de la répartition géographique de ces premiers signalements, les auteurs considèrent que leur chronologie reflète plutôt des différences dans les efforts d'échantillonnage et/ou des problèmes de sensibilisation qu'un véritable historique de l'invasion de *D. suzukii*. Ils concluent aussi que la rapide dissémination de *D. suzukii* pose un défi à la production fruitière en Europe occidentale, et que des recherches sont nécessaires pour mieux comprendre la biologie de *D. suzukii* et développer des stratégies de lutte efficaces.

* Nouveau signalement pour ce pays.

Source: Cini A, Ioriatti C, Anfora G (2012) A review of the invasion of *Drosophila suzukii* in Europe and a draft research agenda for integrated pest management. *Bulletin of Insectology* 65(1), 149-160.

Mots clés supplémentaires : distribution

Codes informatiques : DROSSU

2012/206 Premier signalement de Drosophila suzukii en Allemagne

En Allemagne, des programmes de piégeage pour *Drosophila suzukii* (Diptera: Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) ont été initiés à l'automne 2010. Des pièges contenant un mélange de cidre et de vinaigre ont été mis en place dans des cultures fruitières en Rheinland-Pfalz. En 2010, aucune capture n'a été faite. En 2011, le suivi s'est intensifié à travers l'Allemagne et des pièges ont été placés dans des vergers, des vignobles, des supermarchés, des épicerie et des sites de collecte de fruits mis au rebut. Mi-septembre 2011, les premiers spécimens de *D. suzukii* ont été capturés à Siebeldingen (Rheinland-Pfalz). Le ravageur a ensuite été trouvé à Dossenheim (Baden-Württemberg), puis sur la

rive septentrionale du Lac de Constance (Bayern et Baden-Württemberg) à la fin octobre 2011.

La situation de *Drosophila suzukii* en Allemagne peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2011 en Rheinland-Pfalz, Baden-Württemberg et Bayern.**

Source: Vogt H, Baufeld P., Gross J, Kopler K, Hoffmann C (2012) [*Drosophila suzukii*: a new threat for the European fruit and grapevine. Report of an International Conference, Trento, IT, 2011-12-02]. *Journal für Kulturpflanzen* **64**, 68-72 (in German)

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DROSSU, DE

2012/207 Premier signalement de *Drosophila suzukii* en Croatie

En 2010, la présence de *Drosophila suzukii* (Diptera: Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) a été découverte en Croatie. Le ravageur a été capturé en Istria dans des pièges situés dans les cultures suivantes: framboise (*Rubus idaeus*), pêche (*Prunus persica*) et vigne (*Vitis vinifera*).

La situation de *Drosophila suzukii* en Croatie peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2010 en Istria.**

Source: Masten Milek T, Seljak G, Šimala M, Bjeliš M (2011) [Premier signalement de *Drosophila suzukii* (Matsumara, 1931) (Diptera: Drosophilidae) en Croatie]. *Glasilo biljne zaštite* **5**, 377-382 (en Croate) (abst.).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DROSSU, HR

2012/208 Premier signalement de *Drosophila suzukii* au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, *Drosophila suzukii* (Diptera: Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) a été capturé pour la première fois fin septembre 2012 sur un site dans le Kent. Cinq spécimens ont été piégés dans des parcelles expérimentales de framboise et de myrtille au centre de recherches d'East Malling. Etant donnée sa répartition en Europe et la difficulté de la lutte, il n'est pas envisagé de réglementation officielle.

Le statut phytosanitaire de *Drosophila suzukii* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones.**

Source: IPPC website. Official Pest Reports - United Kingdom. *Drosophila suzukii* (2012-10-02). <https://www.ippc.int/index.php>

INTERNET

MailOnline. Strawberry alert: the 2 mm long Asian fruit fly that could decimate Britain's fruit industry. <http://www.dailymail.co.uk/sciencetech/article-2209952/Strawberry-alert-The-2mm-long-Asian-fruit-fly-decimate-Britains-fruit-industry.html>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DROSSU, GB

2012/209 Premier signalement de *Drosophila suzukii* au Portugal

L'ONPV du Portugal a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Drosophila suzukii* (Diptera: Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. En juillet 2012, *D. suzukii* a été trouvé dans une serre commerciale de framboises (*Rubus idaeus*) dans le comté d'Odemira, région de l'Alentejo (Sud du Portugal). L'identité du ravageur a été déterminée par ses caractéristiques morphologiques et confirmée par des méthodes moléculaires. Aucune mesure de lutte officielle n'a été prise.

Le statut phytosanitaire de *Drosophila suzukii* au Portugal est officiellement déclaré ainsi: **Présent seulement dans certaines zones.**

Source: ONPV du Portugal (2012-10).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DROSSU, PT

2012/210 Premier signalement de *Drosophila suzukii* aux Pays-Bas

La présence de *Drosophila suzukii* (Diptera: Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) a été détectée pour la première fois aux Pays-Bas début octobre 2012. Une prospection officielle pour *D. suzukii* a été initiée fin septembre 2012 en utilisant des pièges type McPhail remplis avec 100 ml d'un mélange (1:1) de vin rouge et de vinaigre avec quelques gouttes de détergent. Les pièges ont été placés dans la moitié sud des Pays-Bas, dans des jardins privés (10 pièges) et en forêts (2 pièges), et ils ont été vérifiés de façon hebdomadaire pendant une période maximale de 4 semaines. *D. suzukii* a été capturé dans 8 pièges sur les 12, à la fois dans les jardins et les forêts. Au total 9 femelles adultes et 13 mâles ont été capturés. Aucun dégât particulier n'a été noté sur les fruits ou les plantes. L'origine de l'introduction de *D. suzukii* aux Pays-Bas est inconnue mais il est présumé que les filières les plus probables soient à la fois la dissémination naturelle et le commerce de fruits infestés venant d'autres parties de l'Europe. Etant donnée la distribution déjà vaste de ce ravageur en Europe, aucune mesure phytosanitaire n'est considérée aux Pays-Bas actuellement.

Le statut phytosanitaire de *Drosophila suzukii* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi: **Présent, à faible prévalence.**

Source: ONPV des Pays-Bas (2012-11).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DROSSU, NL

2012/211 Situation de *Drosophila suzukii* en Belgique

Suite à la première observation d'un mâle de *Drosophila suzukii* (Diptera: Drosophilidae - Liste A2 de l'OEPP) en Belgique en novembre 2011 (voir SI OEPP 2011/2011 et 2012/10), une prospection officielle a été initiée mi-mars 2012 par l'ONPV belge. Au total, 30 pièges ont été placés dans les champs de plusieurs espèces de fruits, et 15 pièges ont été placés dans les stations de stockage et d'emballage. En parallèle, des programmes de suivi ont été initiés par le Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W) avec l'Organisation wallonne des producteurs de fraises (6 pièges), et par la Station de recherches pour les cultures fruitières (2 pièges dans le sud de la province du Limburg). Les résultats du

programme de piégeage sont présentés ci-dessous. L'identité des spécimens piégés a été confirmée par le Laboratoire National de Référence pour l'Entomologie.

- En janvier 2012: 1 mâle a été capturé par un piège lumineux. Ce piège était situé dans une ancienne volière partiellement ouverte contenant des échantillons de fumier bovin qui avaient été collectés près de Gembloux (province de Namur) et stockés (depuis le 2011-08-23) pour un projet de recherche du CRA-W sur les insectes coprophages. *D. suzukii* a été capturé juste avant une période très froide et le suivi postérieur a été négatif.
- En juillet 2012: 1 mâle a été capturé par un piège placé dans un verger de cerisiers (*Prunus avium*) appartenant au CRA-W à Gembloux dans le cadre du projet de suivi. Il n'y avait pas de cerises au moment de la découverte.
- En août 2012: au total, 8 mâles et 3 femelles ont été piégés sur un site de production de framboises à Gembloux (CRA-W). Un autre spécimen mâle a été capturé au même endroit près d'un tas de compost. En outre, la prospection officielle de l'ONPV a détecté 3 mâles qui ont été capturés dans une cerisaie négligée à Zoutleeuw (province de Vlaams-Brabant). Comme des larves en développement ont été détectées dans certains fruits, d'autres investigations sur des cerises trouvées dans le verger (variétés tardives) et des prunes jaunes/rouges dans un champ voisin se poursuivent.

Malgré ces captures, aucune augmentation des dégâts sur fruit ou de perte de production n'a été observée. Aucune mesure de lutte officielle n'a été prise, mais la prospection se poursuit et le secteur horticole est tenu informé des résultats. Il a été officiellement recommandé au propriétaire du champ où les insectes ont été piégés d'enlever et de détruire les fruits restants.

Le statut phytosanitaire de *Drosophila suzukii* en Belgique est officiellement déclaré ainsi: **Présent, quelques occurrences, sous surveillance.**

Source: ONPV de Belgique (2012-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DROSSU, BE

2012/212 Premier signalement d'*Aculops fuchsiae* en Belgique

L'ONPV de Belgique a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte d'*Aculops fuchsiae* (Acari: Eriophyidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. *A. fuchsiae* a été détecté à Rumst (province d'Antwerp) sur des *Fuchsia* spp. en août 2012. Une plante de fuchsia présentant des symptômes a été envoyée au laboratoire national de référence par un collectionneur privé de fuchsias le 2012-08-01. L'identité du ravageur a été confirmée le 2012-08-08 sur la base de ses caractéristiques morphologiques. Au sein de la même collection, d'autres plantes de fuchsia présentaient des symptômes similaires. Les investigations se poursuivent pour identifier la source possible de cette infestation mais pour le moment, elle n'a pas pu être retrouvée. Des mesures de lutte officielles ont été prises, et toutes les plantes (approximativement 300 plantes symptomatiques et asymptomatiques) de la collection privée ont été détruites par incinération.

Le statut phytosanitaire d'*Aculops fuchsiae* en Belgique est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Belgique (2012-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ACUPFU, BE

2012/213 Premier signalement de *Carpomya incompleta* en France

Mi-juillet 2012, la présence de *Carpomya incompleta* (Diptera: Tephritidae) sur jujube a été observée pour la première fois en France. Cette mouche des fruits a été trouvée dans une culture commerciale de jujube (*Ziziphus jujuba* cv. 'Sultane') en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le producteur avait remarqué des dégâts inhabituels. Les larves de l'insecte ont été élevées au laboratoire (ANSES) et les adultes en résultant ont été identifiés comme étant *C. incompleta*. Dans le verger de jujubiers infesté (1,2 ha), seul des dégâts mineurs ont été observés pendant l'été (des images sont visibles dans la galerie OEPP: <http://photos.eppo.org/index.php/album/616-carpomya-incompleta-caryin->).

Aucune mesure de lutte officielle n'a été prise contre *C. incompleta*.

Le statut phytosanitaire de *Carpomya incompleta* en France est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans les zones où la plante-hôte est cultivée.**

Note de l'OEPP: *C. incompleta* est une espèce monophage sur *Ziziphus* spp. qui est présente en Afrique et dans le bassin méditerranéen. D'après la littérature, sa répartition géographique est la suivante:

Région OEPP: Egypte, Israël, Italie (signalée depuis 1853), France (voir ci-dessus).

Afrique: Burkina Faso, Egypte, Ethiopie, Niger, Soudan.

Asie: Emirats arabes unis, Irak, Israël.

Source: ONPV de France (2012-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CARYIN, FR

2012/214 Foyers de *Bemisia tabaci* en Finlande

L'ONPV de Finlande a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de 3 foyers de *Bemisia tabaci* (Hemiptera: Aleyrodidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. En août 2012, *B. tabaci* a été détecté dans 3 sites de production (serres) de poinsettias (*Euphorbia pulcherrima* cvs. 'Winter rose early cream', 'Winter rose early red' et différents autres cultivars). Dans un cas, le producteur lui-même avait trouvé les aleurodes sur sa production de poinsettia et avait alerté l'ONPV; les 2 autres cas ont été découverts au cours d'inspections phytosanitaires de routine. Des études de traçabilité ont montré que sur 2 sites, les cultivars 'Winter rose early cream' et 'Winter rose early red' avaient été produits à partir de jeunes plants venant d'Italie. Sur 1 site, l'origine des différents cultivars n'a pas pu être établie avec certitude. Des mesures d'éradication ont été immédiatement mises en œuvre (programmes de pulvérisation, destruction du lot le plus infesté dans 1 site de production). Des activités de suivi ont également été initiées (inspections toutes les 4 semaines jusqu'en septembre 2012, puis toutes les 2 semaines).

Le statut phytosanitaire de *Bemisia tabaci* en Finlande est officiellement déclaré ainsi: **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Finlande (2012-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : BEMITA, FI

2012/215 Actualisation de la situation de *Diabrotica virgifera virgifera* en République tchèque

L'ONPV de République tchèque a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que *Diabrotica virgifera virgifera* (Coleoptera: Chrysomelidae - Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé en dehors des zones délimitées (zones infestées et zones tampons). Depuis la dernière actualisation (voir SI OEPP 2012/163), d'autres captures ont été faites dans les pièges à phéromone placés dans les champs de maïs: respectivement 1 mâle et 2 mâles dans les districts de Litoměřice et Beroun. Des mesures phytosanitaires ont été appliquées conformément à la Décision de l'UE 2008/644/CE.

La situation de *Diabrotica virgifera virgifera* en République tchèque peut être décrite ainsi: **Présent, répartition limitée, sous contrôle officiel.**

Source: ONPV de République tchèque (2012-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIABVI, CZ

2012/216 *Synchytrium endobioticum* n'est plus trouvé en Irlande du Nord, Royaume-Uni

En Irlande du Nord (GB), la galle verruqueuse de la pomme de terre causée par *Synchytrium endobioticum* (Liste A2 de l'OEPP) avait été détectée dans plusieurs champs au début du 20^e siècle. Tous les champs infectés avaient été exclus de la production de pomme de terre ('scheduled'). Cependant, aucun nouveau cas n'a été signalé depuis 1959. Entre 2000 et 2011, un programme d'échantillonnage et de test systématique de tous les terrains identifiés comme ayant eu un foyer de *S. endobioticum* (environ 750 champs) a été mené. Au cours de ce programme sur 10 ans, aucune spore viable n'a été trouvée dans aucun des 750 champs, et par conséquent les restrictions imposées sur les terrains précédemment infestés ont été levées ('descheduled') en Irlande du Nord.

Source: INTERNET
Northern Ireland Executive. O'Neill announces lifting of potato wart disease restrictions. Press release of 2012-08-14.
http://www.northernireland.gov.uk/news-dard-140812-oneill-announces-lifting?WT.mc_id=rss-news

ProMed posting (no. 20120820.1252253) of 2012-08-17. Wart disease, potato - UK: (Northern Ireland) Eradication. <http://www.promedmail.org>

Mots clés supplémentaires : absence, éradication

Codes informatiques : SYNCEN, GB

2012/217 Foyer d'*Anacridium melanorhodon arabafrum* au Qatar

Début août 2012, un foyer d'*Anacridium melanorhodon arabafrum* (Orthoptera: Acrididae) a été observé au Qatar. Le nombre de criquets (sauteriaux) adultes a augmenté suite à un nouveau cycle de développement. L'infestation a été remarquée pour la première fois dans la zone sud-ouest du Qatar puis dans le nord. L'infestation s'est concentrée sur ces deux zones en causant des dégâts dans des plantations de palmier dattier et les cultures fourragères. Il est très probable que certaines conditions écologiques comme l'humidité du

sol et la présence d'une végétation verte ont favorisé le développement et la survie du criquet. Il est noté qu'aucune pluie n'a eu lieu pendant cette période. Il est donc probable que le foyer se soit d'abord déclaré dans les cultures fourragères qui étaient irriguées par un système d'aspersion. Les équipes nationales de prospection et de lutte ont été immédiatement réparties dans les zones infestées et ont entrepris des mesures de lutte (applications de chlorpyrifos 48% EC à une concentration de 2ml/l). Actuellement la situation est sous contrôle et le nombre d'adultes a été largement réduit. Deux scientifiques de la CRC-FAO (Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Area) ont visité la zone d'infestation et ont confirmé l'identification de ce criquet à l'échelle de la sous-espèce. C'est la première fois qu'un foyer d'*A. melanorhodon arabafrum* se produit pendant l'été au Qatar.

Source: Communication personnelle avec Dr Emad Hussain Al-Turaihi, Département des affaires agricoles, Ministère de l'Environnement, Doha, Qatar (2012-10).
E-Mail: emadhussain30@yahoo.com

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANCRMA, QA

2012/218 *Ralstonia solanacearum* détectée en République tchèque

En République tchèque, la présence de *Ralstonia solanacearum* race 3 biovar 2 (Liste A2 de l'OEPP) a été détectée au cours de la prospection officielle annuelle pour la pourriture brune dans un champ commercial de pommes de terre de consommation situé à Sadská (district de Nymburk, région de Bohême centrale). Le 2012-08-13, la bactérie a été détectée dans un échantillon de pomme de terre (*Solanum tuberosum* cv. 'Cupido') qui avait été collecté à partir de ce champ de pomme de terre de consommation (surface totale de 29,9 ha sur lesquels 10 ha étaient cultivés avec le cv. 'Cupido'). La culture infectée avait été produite à partir de pommes de terre de semence originaires des Pays-Bas et irriguées avec de l'eau de surface. Les études pour retracer les origines possibles de l'infection se poursuivent. Une prospection de délimitation a été menée mais aucun autre échantillon de pomme de terre positif n'a pu être détecté. L'ONPV est actuellement en train de tester des échantillons d'eau et d'adventices collectés dans la station de pompage pour l'irrigation et ses environs. Des mesures phytosanitaires sont prises pour empêcher une plus grande dissémination de la maladie et éradiquer *R. solanacearum*.

Le statut phytosanitaire de *Ralstonia solanacearum* en République tchèque est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de la République tchèque (2012-08).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RALSSO, CZ

2012/219 Premier signalement de 'Candidatus Liberibacter solanacearum' sur carottes en France, en association avec *Trioza apicalis*

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de 'Candidatus Liberibacter solanacearum' (Liste A1 de l'OEPP - haplotypes des solanacées*) sur carottes (*Daucus carota*) sur son territoire. Entre mars et juin 2012, des symptômes inhabituels caractérisés par une faible croissance de la culture et un jaunissement foliaire ont commencé à être observés par les producteurs dans deux champs (8 ha et 10 ha) de carottes destinées à la production de semences situés en région Centre.

En août 2012, la présence de '*Ca. Liberibacter solanacearum*' a été officiellement confirmée par le laboratoire national de référence (real-time PCR). Les observations au champ ont montré que la maladie affectait approximativement 50% de la surface dans la parcelle de 8 ha, et 90% dans celle de 10 ha. En outre, la présence du psylle de la carotte, *Triosa apicalis* (Homoptera: Psyllidae) a été observée dans les champs infectés. L'origine de cette infestation est inconnue mais les trois scénarios suivants sont envisagés: 1) l'agent pathogène a été introduit par des importations de semences de carottes infectées venant d'un autre pays, ce qui supposerait que la maladie soit transmise par les semences (ce qui reste à vérifier); 2) des psylles de la carotte infectés ont été introduits via des échanges commerciaux, puis ont disséminé la maladie; 3) des lots de semences de carotte infectées ont été importés et cultivés, constituant ainsi une source pour que les populations locales de psylles de la carotte acquièrent puis transmettent la maladie. Des mesures phytosanitaires ont été prises, notamment:

- toutes les semences récoltées à partir des deux champs infestés sont conservées en conditions confinées pour d'autres études, en particulier sur la possible transmission de '*Ca. L. solanacearum*', et leur commercialisation est interdite;
- les débris végétaux dans les champs infectés ont été enterrés;
- tous les engins utilisés pour récolter les semences infectées et enterrer le matériel végétal ont été désinfectés.

Le statut phytosanitaire de '*Candidatus Liberibacter solanacearum*' en France est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire**.

* les haplotypes de '*Ca. L. solanacearum*' présents sur solanacées et associés avec la maladie du zebra chip ainsi que leur psylle vecteur, *Bactericera cockerelli* (Hemiptera: Psyllidae), sont absents de la région OEPP.

Source: ONPV de France (2012-10).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LIBEPS, FR

2012/220 La présence de '*Candidatus Phytoplasma pyri*' est confirmée en Belgique

En Belgique, des symptômes de pear decline ont été observés dans certains vergers mais la présence de '*Candidatus Phytoplasma pyri*' (Liste A2 de l'OEPP) n'avait pas été confirmée par des outils moléculaires. En octobre 2010, 137 échantillons constitués principalement de feuilles présentant des changements de couleur précoce jaunes ou rouges ont été collectés dans 14 vergers de production de poires dans le nord-est de la Belgique. Cet échantillonnage faisait partie d'un projet de recherche de l'ONPV sur la présence de phytoplasmes en production de pommes et de poires en Belgique. Comme la première partie du projet traitait de '*Candidatus Phytoplasma mali*' (ces résultats ont été présentés dans le SI OEPP 2011/132), ces 137 échantillons ont été stockés à -20°C. Des analyses moléculaires (PCR) ont été réalisées fin 2011 et approximativement 15% des 137 échantillons ont été trouvés positifs pour '*Ca. P. pyri*'. Ces échantillons positifs provenaient de 8 des 14 vergers symptomatiques inspectés. L'ONPV de Belgique concentre actuellement ses inspections officielles sur la production de matériel de propagation et d'arbres fruitiers. Les mesures prescrites en pépinières impliquent la destruction de toutes les plantes symptomatiques en cas de confirmation d'une infection, et l'inspection des bordures des parcelles voisines comportant des plantes-hôtes sensibles. L'ONPV conduira d'autres recherches afin de déterminer la répartition exacte de '*Ca. P. pyri*' à travers la Belgique et d'étudier le rôle des populations locales d'insectes vecteurs sur sa dispersion.

Le statut phytosanitaire de '*Candidatus Phytoplasma pyri*' en Belgique est officiellement déclaré ainsi: **Présent, répartition limitée, trouvé dans certains vergers de production, sous surveillance.**

Source: ONPV de Belgique (2012-10).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PHYPPY, BE

2012/221 'Syndrome des basses richesses' détecté en Allemagne: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Comme signalé dans les SI OEPP 2002/017, 2002/084, 2008/083, une maladie émergente de la betterave à sucre (*Beta vulgaris*) appelée 'syndrome des basses richesses' est apparue dans l'est de la France depuis 1991. Les racines des betteraves affectées présentent une réduction de la teneur en sucre ce qui conduit dans certains cas à d'importantes conséquences économiques pour les producteurs. Des symptômes similaires ont aussi été localement décrits en Hongrie en 2005. Pendant longtemps, l'étiologie de la maladie est restée floue, même si le stolbur phytoplasma et une protéobactérie inconnue tous deux transmis par des cicadelles avaient été trouvés associés à la maladie. Des études récentes ont montré que le principal agent pathogène associé au 'syndrome des basses richesses' était une γ -protéobactérie appelé provisoirement '*Candidatus Arsenophonus phytopathogenicus*' (la plupart des espèces d'*Arsenophonus* sont habituellement des endosymbiotes des insectes et sont assez rarement des pathogènes des plantes) et que le stolbur phytoplasma ne jouait qu'un rôle marginal. Il a aussi été démontré que le principal vecteur de la maladie était *Pentastiridius leporinus* (Hemiptera: Cixiidae), même si à l'origine il avait été mal identifié comme étant *P. beieri*. Comme la maladie a été récemment trouvée en Allemagne, le Panel sur les Mesures phytosanitaires a décidé que le 'syndrome des basses richesses' devait être ajouté à la Liste d'Alerte de l'OEPP, même s'il est reconnu que de nombreux aspects de la biologie et de l'épidémiologie de cette maladie restent très incertains.

'Syndrome des basses richesses' - une maladie de la betterave à sucre associée à '*Candidatus Arsenophonus phytopathogenicus*' et transmise par *Pentastiridius leporinus* (Hemiptera: Cixiidae)

Pourquoi Le 'Syndrome des basses richesses' est maladie émergente de la betterave à sucre (*Beta vulgaris*). Elle est associée à une γ -protéobactérie '*Candidatus Arsenophonus phytopathogenicus*' et est transmise par un cixiide, *Pentastiridius leporinus* (Hemiptera: Cixiidae). Cette maladie a été trouvée pour la première fois dans l'est de la France en 1991 mais son étiologie est restée floue pendant une longue période. Le syndrome des basses richesses provoque une réduction de la teneur en sucre au moment de la récolte, ce qui induit d'importantes pertes économiques pour les producteurs. Comme ce syndrome a été récemment détecté en Allemagne, le Panel sur les Mesures phytosanitaires a décidé de l'ajouter à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Où **La maladie** a été observée pour la première fois dans l'est de la France en 1991. Jusqu'à présent, elle n'a été observée que dans les départements de Côte-d'Or, Saône-et-Loire (région Bourgogne) et Jura (région Franche-Comté). En Hongrie, des symptômes similaires ont été observés en 2005. A ce moment-là, la présence d'organismes ressemblant à des bactéries avait été détectée dans le phloème des plantes de betterave à sucre malades mais aucune information récente n'a pu être trouvée pour confirmer la présence de '*Ca. A. phytopathogenicus*' en Hongrie. En Allemagne, le syndrome des basses richesses a été observé pour la première fois en 2009 dans plusieurs champs de betteraves à sucre près d'Heilbronn (Baden-Württemberg) et '*Ca. A. phytopathogenicus*' a été détecté

	<p>dans les plantes malades. La présence de <i>P. leporinus</i> a aussi été notée dans les champs affectés. Jusqu'à présent, la maladie n'a été trouvée qu'à Heilbronn, mais des investigations sont menées en Baden-Württemberg pour déterminer l'étendue et l'impact de la maladie en production de betterave à sucre.</p> <p>Région OEPP: France (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Jura), Allemagne (près d'Heilbronn en Baden-Württemberg), Hongrie (symptômes seulement).</p> <p>L'insecte vecteur, <i>Pentastiridius leporinus</i>, est considéré comme présent dans l'ensemble de l'Europe, le Moyen-Orient, l'Asie central et orientale et l'Afrique du Nord. D'après la littérature, la liste de répartition suivante a pu être préparée.</p> <p>Région OEPP: Albanie, Algérie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine.</p> <p>Afrique: Algérie, Tunisie.</p> <p>Asie: Afghanistan, Chine, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Turkménistan.</p>
Sur quels végétaux	<p>Betterave à sucre (<i>Beta vulgaris</i>).</p> <p>Le vecteur <i>P. leporinus</i> a longtemps été considéré comme étant uniquement inféodé au roseau commun (<i>Phragmites australis</i>). Mais des études menées dans l'est de la France ont montré que cet insecte est aussi associé à des plantes cultivées comme la betterave à sucre et le blé (<i>Triticum aestivum</i>). Dans l'est de la France, <i>P. leporinus</i> n'a qu'une génération par an et passe la plupart de son cycle biologique sous la forme de stades nymphaux terricoles. Les adultes peuvent coloniser, s'accoupler, et pondre des œufs sur les plantes de betterave à sucre. Les nymphes éclosent en 10 à 15 jours et, en se nourrissant sur les racines de betterave à sucre, elles atteignent les deuxième et troisième stades entre août et octobre. Après une diapause hivernale, les nymphes terminent leur développement au cours du printemps suivant en se nourrissant sur les racines du blé d'hiver. Les adultes émergent ensuite des champs de blé en été (juin/juillet) et migrent vers les parcelles voisines de betteraves à sucre. Il est supposé que <i>P. leporinus</i> a pu passer de plantes-hôtes sauvages aux cultures de betterave et s'adapter aux rotations betterave/blé, mais ces hôtes sauvages n'ont pas encore été identifiés dans l'est de la France.</p>
Dégâts	<p>Les symptômes apparaissent peu de temps avant la récolte (habituellement en septembre). Ils comprennent un jaunissement et un affaissement des feuilles âgées accompagnés d'une croissance nouvelle des feuilles centrales qui apparaissent chlorotiques, lancéolées et asymétriques. La bactérie envahit systématiquement le phloème de la betterave à sucre en causant une nécrose des faisceaux vasculaires. Les racines infectées ont une plus faible teneur en sucre (réduction de 2 à 4%). Il est signalé que cette réduction de la teneur en sucre peut avoir des conséquences économiques dramatiques pour les producteurs. Par exemple, en 1992 la perte de revenu observée dans l'est de la France a été d'environ 50% sur 1000 ha. En 2004, le taux des plantes affectées dans les champs de betterave à sucre variait de 15 à 100 % sur 1 800 ha, sans fournir d'estimation des pertes en culture.</p>
Transmission	<p><i>P. leporinus</i> a été identifié comme étant le principal vecteur de 'Ca. A. phytopathogenicus' dans les champs de betterave à sucre. Il transmet l'agent pathogène sur un mode persistant. Il est suggéré que l'émergence du 'syndrome des basses richesses' dans l'est de la France a coïncidé avec l'augmentation des populations de <i>P. leporinus</i> dans les champs de betterave à sucre.</p>
Filières	<p>Insectes vecteurs infectieux.</p>
Risques éventuels	<p>La betterave à sucre est une culture économiquement importante dans la région OEPP. La lutte directe contre la bactérie n'est pas possible mais il a été observé dans l'est de la France que la réduction des populations du vecteur avec différentes techniques, comme la lutte insecticide chimique, la rotation culturale avec de l'orge, et un travail réduit du sol diminuait significativement l'impact de la maladie. Une ARP express conduite par l'ONPV allemande conclut</p>

que le ‘syndrome des basses richesses’ présente un risque élevé pour l’Allemagne, même s’il reste des incertitudes à cause du manque général de données. Enfin, l’ensemble est compliqué par le fait que ‘*Ca. A. phytopathogenicus*’ pourrait également affecter les fraisiers (*Fragaria ananassa*). Il a été récemment proposé que ‘*Ca. A. phytopathogenicus*’ serait aussi l’agent causal de la chlorose marginale du fraisier. Cette maladie des fraisiers transmise par *Cixius wagneri* (Hemiptera: Cixiidae) et observée en France, au Japon, et vraisemblablement en Italie avait été initialement associée à ‘*Candidatus Phlomobacter fragariae*’. S’il se confirme que les maladies de la betterave à sucre et du fraisier sont causées par le même pathogène, cela viendra encore en augmenter le risque.

Sources

- Bressan A (2009) Agronomic practices as potential sustainable options for the management of *Pentastiridius leporinus* (Hemiptera: Cixiidae) in sugar beet crops. *Journal of Applied Entomology* **133**, 760-766.
- Bressan A, Holzinger WE, Nusillard B, Sémétey O, Gatineau F, Simonato M, Boudon-Padieu E (2009) Identification and biological traits of a planthopper from the genus *Pentastiridius* (Hemiptera: Cixiidae) adapted to an annual cropping rotation. *European Journal of Entomology* **106**, 405-413.
- Bressan A, Moral García FJ, Boudon-Padieu E (2009) The prevalence of ‘*Candidatus Arsenophonus phytopathogenicus*’ infecting the planthopper *Pentastiridius leporinus* (Hemiptera: Cixiidae) increase nonlinearly with the population abundance in sugar beet fields. *Environmental Entomology* **40**(6), 1345-1352.
- Bressan A, Sémétey O, Nusillard B, Boudon-Padieu E (2007) The syndrome ‘basses richesses’ of sugar beet in France is associated with different pathogen types and insect vectors. *Bulletin of Insectology* **60**(2), 395-396.
- Bressan A, Sémétey O, Nusillard B, Clair D, Boudon-Padieu E (2008) Insect vectors (Hemiptera: Cixiidae) and pathogens associated with the disease syndrome ‘Basses Richesses’ of sugar beet in France. *Plant Disease* **92**(1), 113-119.
- Bressan A, Terlizzi F, Credi R (2012) Independent origins of vectored plant pathogenic bacteria from arthropod-associated *Arsenophonus* endosymbionts. *Microbial Ecology* **63**, 628-638.
- Gatineau F, Jacob N, Vautrin S, Larrue J, Lherminier J, Richard-Molard M, Boudon-Padieu E (2002) Association with the syndrome ‘Basses Richesses’ of sugar beet of a phytoplasma and a bacterium-like organism transmitted by a *Pentastiridius* sp. *Phytopathology* **92**(4), 384-392.
- INTERNET
- Julius Kühn Institute. Express PRA zu Syndrom ‘basses richesses’ (SBR) dated 2012-07-11 (in German). http://pflanzengesundheits.jki.bund.de/dokumente/upload/2024d_basses_richesses_express-pra.pdf
- Kalkandelen A (1990) [Taxonomic studies on the species of Cixiidae (Homoptera) from Turkey. V- Pentastirini: *Pentastiridius* and *Setapius*]. *Bitki Koruma Bülteni* **30**(1-4), 3-27 (in Turkish).
- Pocsai E, Boudon-Padieu E, Desqué D, Gatineau F, Larrue J, Ember I, Elekes M, Gergely L, Hertelendy P, Potyondi L, Zsolnai B (2005) [Occurrence of ‘low-sugar syndrom’ disease of sugar beet in Hungary]. *Növényvédelem* **41**(1), 31-40.
- Schröder M, Rissler D, Schrameyer K (2012) [‘Syndrome des Basses Richesses’ (SBR) - A new disease of sugar beet in Germany]. *Journal für Kulturpflanzen* **64**, 396-397 (in German).
- Sémétey O (2005) Characteristics of transmission by *Pentastiridius leporinus* (Hemiptera, Cixiidae) of a phytopathogenic bacterium-like organism closely related to bacterial endosymbionts of hemiptera. Poster presented at the 6th International Workshop on leafhoppers and planthoppers of economic significance (University of California, Berkeley, 2005-08-07/12).
- Sémétey O, Bressan A, Gatineau F, Boudon-Padieu E (2007) Development with RISA of a specific assay for detection of the bacterial agent of syndrome ‘basses richesses’ of sugar beet. Confirmation of *Pentastiridius* sp. (Fulgoromorpha, Cixiidae) as the economic vector. *Plant Pathology* **56**, 797-804.
- Sémétey O, Gatineau F, Bressan A, Boudon-Padieu E (2007) Characterization of a γ -3 Proteobacteria responsible for the syndrome ‘Basses Richesses’ of sugar beet transmitted by *Pentastiridius* sp. (Hemiptera, Cixiidae). *Phytopathology* **97**, 72-78.

SI OEPP RS 2002/017, 2002/084, 2008/083, 2012/221

Panel en

Date d’ajout 2012-10

2012/222 Exigences phytosanitaires requises pour l'entrée sur l'île de la Réunion (FR) de végétaux et produits végétaux

L'arrêté préfectoral n°2011-01479 fixe les conditions phytosanitaires requises pour l'introduction sur le territoire de l'île de la Réunion de végétaux, produits végétaux et autres objets. Cet arrêté intègre les éléments pertinents de la réglementation relative à la protection des végétaux, en particulier la Directive UE 2000/29. Cet arrêté liste les plantes exotiques envahissantes et parasites dont l'introduction et la dissémination sont interdites sur l'île de la Réunion. Cette liste a été résumée ci-dessous avec le nom de la famille botanique, l'origine et la présence dans la région OEPP.

Espèce	Origine	Situation/localisation dans la région OEPP
<i>Ailanthus altissima</i> (Simaroubaceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes)	Chine, Taiwan	Largement présent
<i>Alternanthera philoxeroides</i> (Gomphrenoideae, Liste OEPP des PEE)	Amérique du Sud	FR, IT
<i>Austroeuatorium inulaefolium</i> (Asteraceae)	Amériques	Pas signalé
<i>Cardiospermum grandiflorum</i> (Sapindaceae)	Afrique, Amériques	Canarias (ES), FR, Madeira (PT), Sicilia (IT)
<i>Chromolaena odorata</i> (Asteraceae)	Amériques	Pas signalé
<i>Cecropia peltata</i> (Urticaceae)	Amériques	Pas signalé
<i>Erica lusitanica</i> (Ericaceae)	Europe (Sud-Ouest)	Indigène dans une partie de la région OEPP, exotique et établi au Royaume-Uni
<i>Imperata cylindrica</i> (Poaceae)	Afrique, Asie, Europe (Sud)	Indigène dans une partie de la région OEPP
<i>Lygodium microphyllum</i> (Lygodiaceae)	Afrique, Asie, Australasia	Pas signalé
<i>Lythrum salicaria</i> (Lythraceae)	Afrique, Asie, Europe	Indigène dans la majorité de la région OEPP
<i>Miconia calvescens</i> (Melastomataceae)	Amériques	Pas signalé
<i>Mikania cordata</i> (Asteraceae)	Asie	Pas signalé
<i>Mimosa pigra</i> (Mimosoideae)	Afrique, Amériques	Pas signalé
<i>Morella faya</i> (Myricaceae)	Afrique, indigène aux Azores, Madeira (PT), Canarias (ES)	Indigène dans une partie de la région OEPP
<i>Ossaea marginata</i> (Melastomataceae)	Amérique du Sud	Pas signalé
<i>Pennisetum setaceum</i> (Poaceae, Liste OEPP des PEE)	Afrique, Asie, Europe (Sud) (IT)	Indigène dans une partie de la région OEPP (DZ, IL, MA, TN); signalé en FR, ES, dont Balears, Islas Canarias, IT, dont Sardinia, Sicilia
<i>Pereskia aculeata</i> (Cactaceae)	Amérique du Sud	Pas signalé
<i>Pueraria montana</i> (Fabaceae, Liste A2 de l'OEPP)	Asie	CH, IT
<i>Rubus</i> spp. (Rosaceae) d'origine tropicale présents à la Réunion tels que <i>R. moluccanus</i> et <i>R. niveus</i>	Zones tropicales	<i>R. niveus</i> à Madeira (PT)
<i>Striga</i> spp., absents de la Réunion	/	/
<i>Wikstroemia indica</i> (Thymelaeaceae)	Asie, Australasie	Pas signalé

Trois espèces en particulier pourraient représenter une menace pour les zones les plus thermophiles de la région OEPP: *Cardiospermum grandiflorum*, *Mikania cordata* et *Mimosa pigra*.

Source: Préfet de la Région Réunion, Arrêté Préfectoral n° 2011 - 001479 Fixant les conditions phytosanitaires requises pour l'introduction sur le territoire de l'île de la Réunion de végétaux, produits végétaux et autres objets.
http://daaf974.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AP2011-001479conditions_import_vegetaux_cle84661f.pdf

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, réglementation

Codes informatiques : 1RUBG, 1STRG, AILAL, ALRPH, AVQIN, CECPE, CRIGR, EIALU, EUPOD, IMPCY, LYFMI, LYTSA, MICCA, MIKCO, MIMPI, MYRFA, OSSMA, PESSA, PKIAS, PUEMO, RUBNI, RUBRE, WIKIN, FR

2012/223 Eradication de *Salvinia molesta* à Pozzo del Merro, Italie

Salvinia molesta (Salviniaceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) a été observée en août 2003 dans un étang à Pozzo del Merro, situé à quelques kilomètres de Rome dans la municipalité de Sant'Angelo Romano (IT). Le Pozzo del Merro est l'un des gouffres les plus profonds du monde et fait partir d'une réserve naturelle dans la Province de Rome. L'espèce a couvert l'ensemble de la surface de l'eau en 2 mois et s'est révélée capable de passer l'hiver. La tortue envahissante *Trachemys scripta* (Emydidae) a également été trouvée dans ce bassin. On pense que l'introduction de la tortue et de la plante envahissante proviendrait d'un aquarium. En 2009, la Province de Rome a décidé d'entreprendre l'éradication de *S. molesta* par un arrachage mécanique. L'élimination de 4 à 5 m³ de la plante a été faite en mars afin de minimiser la perturbation sur les espèces d'amphibiens indigènes comme les tritons. L'arrachage a été suivi d'une surveillance et de nouvelles éliminations de la plante. En 2012, *S. molesta* n'a pas été observée et est considérée éradiquée du Pozzo del Merro.

Source: Giardini M, Buccomino G, Buonfiglio V, Vecchio M & Vinci M (2012) La *Salvinia* estocia del Pozzo del Meero. In Giardini M (Ed) (2012) Sant'Angelo Romano (Monti Cornicolani, Roma). Un territorio ricco di storia e di natura. Commune di Sant'Angelo Romano, Regione Lazio p. 294-301.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, éradication

Codes informatiques : SAVMO, IT

2012/224 Répartition de certaines plantes envahissantes en Vojvodina, Serbie

Un projet de cartographie des plantes envahissantes a été conduit en 2011 sur le territoire de la Province Autonome de Vojvodina en Serbie, et prend en compte à la fois l'abondance et le couvert de certaines plantes. Les espèces suivantes ont été suivies: *Amaranthus retroflexus* (Amaranthaceae), *Ambrosia artemisiifolia* (Asteraceae, Liste OEPP des PEE), *Arctium lappa* (Asteraceae, indigène en Europe), *Artemisia vulgaris* (Asteraceae, indigène en Europe), *Asclepias syriaca* (Apocynaceae), *Carduus acanthoides* (Asteraceae, indigène en Europe), *Chenopodium album* (Amaranthaceae, indigène en Europe), *Conyza canadensis* (Asteraceae), *Cuscuta campestris* (Convolvulaceae), *Iva xanthifolia* (Asteraceae), *Rubus caesius* (Rosaceae, indigène en Europe), *Rumex crispus* (Amaranthaceae, indigène en Europe), *Sorghum halepense* (Poaceae) et *Urtica dioica* (Urticaceae, indigène en Europe).

Source: Konstantinović B, Meseldžija M, Samardžić N & Konstantinović B (2012) Distribution of invasive weeds on the territory of AP Vojvodina. In Marisavljević D, Ivanović Ž, Miltrović M & Oro V (Eds) (2012) International Symposium on Current Trends in Plant Protection, 25-28th September, 2012, Belgrade, Serbia. Proceedings. Institute for Plant Protection and Environment, Belgrade, Serbia, p, 44-48.

Mots clés supplémentaires : plantes envahissantes

Codes informatiques : AMARE, AMBEL, ARFLA, ARTVU, ASCSY, CELA, CVCCA, ERICA, IVAXA, RUBCA, RUMCR, SORHA, URTDI, CS

2012/225 Plantes exotiques envahissantes dans les forêts gérées en Vojvodina, Serbie

Une liste de plantes exotiques présentes dans les forêts de peupliers et de saules en Vojvodina, Serbie, a été assemblée en utilisant des données de recherches de terrain, d'articles scientifiques, et l'Herbarium de l'Université de Novi Sad. Cette liste comprend les plantes exotiques envahissantes suivantes:

Acer negundo (Aceraceae), *Ailanthus altissima* (Simaroubaceae, Liste OEPP des PEE), *Ambrosia artemisiifolia* (Asteraceae, Liste OEPP des PEE), *Ambrosia trifida* (Asteraceae), *Amorpha fruticosa* (Fabaceae, Liste OEPP des PEE), *Artemisia annua* (Asteraceae, indigène dans une partie de la région OEPP), *Asclepias syriaca* (Apocynaceae), *Bidens frondosa* (Asteraceae, Liste d'observation de l'OEPP des PEE), *Broussonetia papyrifera* (Moraceae), *Celtis occidentalis* (Ulmaceae), *Conyza canadensis* (Asteraceae), *Echinochloa crus-galli* (Poaceae), *Echinocystis lobata* (Cucurbitaceae), *Elaeagnus angustifolia* (Elaeagnaceae, indigène dans une partie de la région OEPP), *Eleusine indica* (Poaceae), *Erechtites hieraciifolia* (Asteraceae), *Erigeron annuus* (Asteraceae), *Fallopia japonica* (Polygonaceae, Liste OEPP des PEE), *Fraxinus americana* (Oleaceae), *Gleditsia triacanthos* (Fabaceae), *Impatiens glandulifera* (Balsaminaceae, Liste OEPP des PEE), *Juglans nigra* (Juglandaceae), *Oxalis stricta* (Oxalidaceae), *Phytolacca americana* (Phytolaccaceae), *Rhus typhina* (Anacardiaceae), *Robinia pseudoacacia* (Fabaceae), *Sicyos angulatus* (Cucurbitaceae, Liste OEPP des PEE), *Solidago canadensis* (Asteraceae, Liste OEPP des PEE), *Solidago gigantea* (Asteraceae, Liste OEPP des PEE), *Symphotrichum x salignum* (Asteraceae, indigène dans une partie de la région OEPP) et *Vitis riparia* (Vitaceae).

Source: Krtivojević M, Igić R, Vukov D, Rućando M & Orlović S (2012) Invasive species of plants in the anthropogenic woodlands. In Marisavljević D, Ivanović Ž, Miltrović M & Oro V (Eds) (2012) International Symposium on Current Trends in Plant Protection, 25-28th September, 2012, Belgrade, Serbia. Proceedings. Institute for Plant Protection and Environment, Belgrade, Serbia, p 49-63.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : ACRNE, AILAL, AMBEL, AMBTR, AMHFR, ARTAN, ASCSY, BIDFR, BRNPA, CETOC, ECHCG, ECNLO, ELEIN, ELGAN, EREHI, ERIAN, ERICA, FRXAM, GLITR, IPAGL, IUGNI, OXAST, PHTAM, POLCU, RHUTY, ROBPS, SIYAN, SOOCA, SOOGI, VITRI, ZMYSA, RS

2012/226 Publication des annales de l'International Symposium on Current Trends in Plant Protection, Belgrade (RS), 2012-09-25/28

Les articles présentés au cours de l'International Symposium on Current Trends in Plant Protection qui s'est tenu les 2012-09-25/28 à Belgrade (Serbie) ont été publiés. Ils comprennent des articles sur la botanique, la phytopathologie, la phytopharmacie, la lutte intégrée, l'entomologie et la nématologie.

Source: Marisavljević D, Ivanović Ž, Miltrović M & Oro V (Eds) (2012) International Symposium on Current Trends in Plant Protection, 25-28th September, 2012, Belgrade, Serbia. Proceedings. Institute for Plant Protection and Environment, Belgrade, Serbia, 616 pp.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, annales

Codes informatiques : RS

2012/227 *Mesembryanthemum guerichianum*: une nouvelle plante exotique potentiellement envahissante en Australie

Mesembryanthemum guerichianum (Aizoaceae) a été signalé en Australie dans les états de South Australia, New South Wales et Victoria. Cette espèce exotique originaire de Namibie, d'Afrique du Sud et probablement du sud-ouest de l'Angola était passé inaperçue en Australie, probablement à cause de la confusion avec *M. crystallinum*.

Dans sa zone d'origine, ce buisson annuel ou bisannuel est présent dans les régions les plus sèches, dans les plaines sableuses et le long des routes. En Australie, cette espèce a été observée envahissant des bords de route dégradés et des terrains adjacents avec relativement peu de végétation restante.

Cette espèce n'a pour l'instant pas été signalée dans la région OEPP, même si, comme en Australie, elle a pu être confondue avec *M. crystallinum*. Elle ne devrait pas représenter un risque majeur.

Source: Chinnock RJ, Stajsic V & Brodie CJ (2012) *Mesembryanthemum guerichianum* Pax (Aizoaceae): A weedy alien species new to Australia. *Plant Protection Quarterly* 27(2), 83-88.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : MEKGU, AU

2012/228 Lutte contre *Alternanthera philoxeroides* avec des herbicides: une revue

Alternanthera philoxeroides (Amaranthaceae, Liste OEPP des PEE) n'est pour l'instant signalée qu'en France et en Italie au sein de la région OEPP. Elle est envahissante dans d'autres parties du monde, comme l'Australie, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde et la Nouvelle-Zélande, et la lutte contre *A. philoxeroides* est généralement considérée comme difficile.

A. philoxeroides est plus vigoureuse dans les habitats aquatiques, mais elle se trouve aussi dans les habitats terrestres dont les pâtures, les zones urbaines et les grandes cultures. Par conséquent, en plus de menacer les communautés végétales indigènes en formant des peuplements denses, *A. philoxeroides* concurrence également les espèces des pâtures, et les cultures comme le riz pour lequel des pertes de rendements jusqu'à 45% ont été signalées.

Cette plante exige une période de croissance chaude mais peut tolérer une large gamme de conditions climatiques, dont des gelées hivernales, qui tueront les parties exposées. Même si elle peut fleurir, il n'est pas signalé de graines dans les zones où elle a été introduite et la plante s'y reproduit uniquement par croissance clonale. Des fragments de la plante sont disséminés naturellement par l'eau.

Cette plante montre une plasticité phénotypique avec ses différentes formes végétatives présentes dans des environnements aquatiques et terrestres, ce qui est une stratégie adaptative importante pour permettre à la plante de s'établir dans une vaste gamme d'habitats. Les différences dans la morphologie peuvent affecter l'efficacité de la lutte herbicide. En outre, un certain nombre d'autres facteurs sont considérés comme jouant un rôle dans la tolérance d'*A. philoxeroides* aux herbicides, tels que:

- Une faible translocation en dehors des feuilles;
- Une faible translocation vers les racines, ce qui conduit à des concentrations sublétales dans les tissus;
- L'exsudation de glyphosate (et éventuellement d'autres herbicides) par les tissus souterrains;
- Une faible translocation vers les bourgeons quiescents;
- Une auto-abscission ou une casse des tissus nodaux en cas de forte concentration en herbicide.

Des indicateurs suggèrent que les herbicides appliqués sur le sol donnent un meilleur contrôle que les herbicides foliaires, peut-être parce que la question de la faible translocation est contournée.

La plante peut être contrôlée efficacement avec du glyphosate, même si une gestion des fragments résiduels peut être nécessaire. D'importantes réductions de la biomasse sont atteintes quand de nombreuses applications d'herbicide sont faites chaque année. Par exemple en Australie, le meilleur contrôle d'*A. philoxeroides* a été obtenu avec de l'imazapyr et du metsulfuron-méthyle, même si des résultats satisfaisants ont également été signalés avec du glyphosate et du triclopyr TEA.

Source: Dugdale TM & Champion PD (2012) Control of alligator weed with herbicides: a review. *Plant Protection Quarterly* 27(2), 70-82.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, lutte

Codes informatiques : ALRPH

2012/229 *Cardiospermum grandiflorum*: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Pourquoi

Cardiospermum grandiflorum (Sapindaceae) est une liane grimpante originaire des zones tropicales en Afrique et en Amérique Centrale et du Sud. Elle est utilisée en tant que plante d'ornement. Elle ne se reproduit que via des graines, qui sont disséminées par le vent et l'eau. La plante étouffe les autres plantes dans les habitats ripicoles et forestiers, et est considérée comme envahissante en Afrique du Sud et en Australie. Dans la région OEPP, elle est signalée en Sicilia (IT), aux Islas Canarias (ES) et à Madeira (PT).

Répartition géographique

Région OEPP: Italie (Sicilia), Portugal (Madeira), Espagne (Islas Canarias).

Afrique (indigène): Angola, Bénin, Botswana, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Malawi, Namibie, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Sierra Leone, Afrique du Sud (exotique, Provinces de KwaZulu-Natal, Gauteng, Mpumalanga et Limpopo), Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Amérique du Nord: Etats-Unis (Hawaii).

Amérique centrale (indigène): Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama.

Amérique du Sud (indigène): Argentine, Bolivie, Brésil, Equateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela.

Océanie: Australie (New South Wales, Queensland), Iles Cook, Polynésie française, Nouvelle-Zélande (North Island: Auckland, Waikato).

Note: l'espèce est réglementée en Australie, en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

Elle est occasionnelle en France dans les départements des Landes et des Alpes-Maritimes.

Morphologie

C. grandiflorum est une liane qui peut grimper jusqu'à 8 m de haut dans la canopée. Les tiges sont velues. Son nom commun en anglais est 'balloon vine' à cause de la forme de ses fruits. Les fruits de *C. grandiflorum* sont des capsules gonflées avec des pointes qui libèrent 3 graines à maturité. Les feuilles sont composées et constituées de 9 folioles, triangulaires, vert foncé, avec des bords dentés, de 16 cm de long. Les fleurs sont parfumées et poussent en groupes compacts, elles sont composées de 4 pétales, blancs ou jaunes. Une paire de vrilles pousse à la base des fleurs et à l'aisselle des feuilles. Les capsules sont gonflées, membraneuses et mesurent environ 60 mm de long, vertes puis virent au marron. Les graines sont noires, en forme de cœur et font 6-8 mm.

Dans quels habitats

La plante est trouvée le long des cours d'eau, des bords de routes et dans les sites perturbés, ainsi qu'aux lisières des forêts. Selon la nomenclature Corine Land Cover, les habitats suivants sont envahis: forêts mixtes, forêts de feuillus, berges des eaux continentales (berges de rivières, bords de canaux, lits de rivière asséchés), réseaux de routes et chemin de fer et terrains associés, autres surfaces artificielles (friches).

Biologie et écologie

C. grandiflorum préfère les sols humides et peut tolérer des inondations occasionnelles. Les habitats ripicoles représentent donc le lieu idéal.

C. grandiflorum est une espèce pérenne qui se reproduit principalement par graines, mais une reproduction végétative via les racines est aussi signalée. La germination peut aussi se produire à tout moment au cours de l'année et les graines peuvent germer dans l'obscurité, même si la plante est plus vigoureuse en plein soleil. Elle peut aussi tolérer l'ombre. La longévité des graines est estimée à environ 2 ans.

Filières

Cette plante est utilisée comme plante d'ornement.

Elle peut aussi se disséminer naturellement car ses fruits légers sont disséminés par le vent et l'eau.

Impacts

C. grandiflorum forme des peuplements denses mais localisés qui peuvent étouffer les autres plantes et réduire leur capacité photosynthétique. Le poids des lianes peut faire casser les branches, et la densité des écheveaux peut aussi limiter les mouvements de la faune indigène. La présence de lianes modifie l'écosystème des zones ripicoles, ce qui est signalé comme contribuant à la destruction de la canopée de la forêt vierge en Australie. Cette espèce est aussi signalée comme envahissant les pâtures en Nouvelle-Zélande, et comme ayant des impacts négatifs sur les plantations forestières dans le Pacifique, ainsi que dans la production de graines de soja, ce qui est ensuite encore compliqué par le fait que les graines ont la même taille.

Lutte

L'élimination manuelle en arrachant la plante et ses racines est recommandée pour les petites infestations. L'élimination manuelle peut être combinée avec la lutte chimique car la plante repousse généralement, même si l'utilisation du glyphosate a eu un succès limité. Des agents de lutte biologique venant d'Amérique du Sud sont à l'étude pour être relâchés en Afrique du Sud: un papillon consommateur de graines (*Chlorostrymon simaethis*, Lepidoptera: Lycaenidae) et une rouille (*Puccinia arechavaletae*, Pucciniaceae).

- Source:** Agricultural Research Council (2010) Balloon vine: *Cardiospermum grandiflorum* (Sapindaceae). <http://www.arc.agric.za/home.asp?PID=1041&ToolID=63&ItemID=2963>
- Biosecurity Queensland (2007) Balloon or Heart seed vine. *Cardiospermum grandiflorum*. Factsheet, invasive plants and animals. 2 pp. http://keyserver.lucidcentral.org/weeds/data/03030800-0b07-490a-8d04-0605030c0f01/media/Html/Cardiospermum_grandiflorum.htm
- Conservatoire et Jardin Botanique de la Ville de Genève (2012) African Plant Database. *Cardiospermum grandiflorum*. <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/africa/details.php?langue=an&id=90849>
- CWRIS PGR Forum Crop Wild Relative Information System (2012) *Cardiospermum grandiflorum*. <http://www.pgrforum.org/cwriscwrisc.asp?fact=547522>
- DAISIE (2012) *Cardiospermum grandiflorum*. Distribution map. <http://www.europe-aliens.org/speciesFactsheet.do?speciesId=17072#>
- IUCN/SSC Invasive Species Specialist Group (2008) *Cardiospermum grandiflorum*. <http://www.issg.org/database/species/ecology.asp?si=1346&fr=1&sts=&lang=EN>
- Pacific Island Ecosystems at Risk (PIER) (2008) *Cardiospermum grandiflorum*. http://www.hear.org/pier/species/cardiospermum_grandiflorum.htm
- PPP Index - *Cardiospermum grandiflorum* <http://www.ppp-index.de/>
- Schicchi R (1999) Spontaneizzazione di *Ficus microcarpa* L. (Moraceae) e *Cardiospermum grandiflorum* Sw. (Sapindaceae) in Sicilia. *Naturalista Siciliano* 13(1-2), pp. 315-317.
- United States Department of Agriculture Germplasm Resources Information Network (2012) *Cardiospermum grandiflorum* Sw. <http://www.ars-grin.gov/cgi-bin/npgs/html/taxon.pl?9013>

Mots clés supplémentaires : Plantes exotiques envahissantes, Liste d'alerte

Codes informatiques : CRIGR

2012/230 Un nouveau site Internet sur les espèces exotiques envahissantes sur l'île de la Réunion (FR)

Un nouveau site Internet sur les espèces exotiques envahissantes sur l'île de la Réunion (FR) a été lancé. Ce site Internet rassemble toutes les informations existantes sur les projets et les actions de gestion sur les espèces exotiques envahissantes à la Réunion. C'est le résultat d'un partenariat entre les institutions publiques, les ONG et les autres acteurs en charge des espèces exotiques envahissantes, dont les plantes et les animaux. Des informations et des descriptions des plantes exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes sont disponibles, et le public peut faire des signalements de ces espèces en ligne.

Source: Groupe espèces invasives de la Réunion : www.especiesinvasives.re

Mots clés supplémentaires : Plantes exotiques envahissantes

Codes informatiques : FR

2012/231 Lancement du partenariat mondial d'information sur les espèces exotiques envahissantes

Le mercredi 10 octobre, le Global Invasive Alien Species Information Partnership (partenariat mondial d'information sur les Espèces exotiques envahissantes) a été lancé. Ce partenariat a été conçu comme un réseau dynamique d'acteurs impliqués dans l'utilisation et le partage d'informations et d'outils pertinents pour la prévention, le contrôle et l'éradication des espèces exotiques envahissantes.

La première phase du plan de travail du Partenariat durera jusqu'à la fin 2020 (ce qui est compatible avec le calendrier du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020). Le Plan opérationnel du Partenariat comprend deux annexes: (a) un modèle de protocole de coopération que les organisations concernées peuvent signer et (b) le plan de travail provisoire.

Au cours de sa phase initiale, les groupes de travail du Partenariat mettront l'accent sur:

- Les fonctionnalités de la passerelle informatique de Partenariat;
- L'interopérabilité des bases de données, les données manquantes et l'amélioration de la qualité des données;
- La synthèse et l'évaluation de l'information;
- Les services d'information taxonomiques;
- Les bonnes pratiques pour les moyens d'accès et d'échange non électroniques à l'information.

Source: Le Plan opérationnel du Partenariat est accessible sur le site Internet de la Convention de la diversité biologique: <http://www.cbd.int/doc/meetings/cop/cop-11/information/cop-11-inf-34-en.pdf>

Mots clés supplémentaires : Plantes exotiques envahissantes